Passe Location de Emeria Switzerland

Qu’est-ce que le Passe Location ?

Le Passe Location de Emeria Switzerland est sans nul doute la solution la plus simple et la plus rapide pour constituer une garantie de loyer ! Grâce au Passe Location, les locataires sont dispensés de constituer une garantie de loyer, puisqu’un montant est directement prélevé sur leur loyer en guise de garantie de loyer. Les locataires n’ont donc aucune démarche à faire auprès d’un établissement tiers et aucune somme d’argent à bloquer.

Comment cela fonctionne ?

À la place d’un système de garantie de loyer traditionnel, Emeria Switzerland prélève directement chaque mois 1.3% TTC du loyer mensuel net.

Exemple:

Loyer mensuel net : CHF 1000.-

Passe Location mensuel : CHF 13.-

Comment choisir sa garantie de loyer ?

Emeria Switzerland permet à ses locataires de choisir la solution la plus adaptée à leurs besoins en matière de garantie de loyer. Plusieurs systèmes sont proposés dont :

1. Le Passe Location
2. Le cautionnement avec notamment Smartcaution
3. La garantie bancaire

En plus du Passe Location, Emeria Switzerland permet également de constituer une garantie de loyer par cautionnement. La société de cautionnement choisie librement par le locataire, comme par exemple Smartcaution avec qui nous travaillons étroitement et que nous recommandons, s’engage à payer les dettes qui pourraient être contractées à l’égard du bailleur en contrepartie d’une prime annuelle qui est facturée. Le cautionnement évite de bloquer 3 mois de loyer sur un compte et permet aux locataires de garder leur argent pendant le déménagement.

La garantie de loyer bancaire permet quant à elle de recourir à sa propre banque, de déposer l’équivalent de 3 mois de loyer net sur un compte et de récupérer cette somme à la fin du contrat de bail à loyer, si aucun frais ne lui est incombé.